



Foire aux questions

Colloque 2026

Suite aux ateliers proposés à l'occasion du Colloque « Enfants, jeunes et adultes : comment mieux communiquer ? » organisé par l'Aroéven le mardi 27 janvier 2026, les participants.es ont pu poser les questions qui leur restaient. En voici les réponses.

Nous remercions l'ensembles des animateurs et animatrices des ateliers pour leur temps et pour la qualité des réponses apportées.

Le développement des compétences psychosociales par le jeu

Par Sabrina Saraiva, pour l'association AROÉVEN

Dans quel contexte cela est efficace et quand est-ce trop tard ?

C'est utile dans tous les contextes (école, animation, famille, amis...). Et il n'est jamais trop tard, on peut travailler les CPS à tout âge.

Est-ce que le monde est en capacité de mettre en place les CPS ?

Oui, chacun peut le faire à son niveau. L'important, c'est d'y aller progressivement et de tester des choses simples.

Jusqu'à quel âge ça fonctionne (les types de jeux) ?

À tout âge ! Il faut juste adapter les jeux. Même les adultes accrochent très bien.

Comment l'adapter avec le public ?

En fonction de l'âge et du contexte. Il faut observer et ajuster.

Comment valoriser les CPS que nous avons en nous ?

En prenant le temps de les identifier et en les nommant, aussi bien chez soi que chez les autres.

Proposez-vous une formation approfondie sur les compétences psychosociales ?

Oui, et nous adaptons les formations selon les besoins.

Quel organisme peut proposer des formations ?

Les Aroéven ou d'autres organismes d'éducation populaire.

Comment approfondir des compétences psychosociales ?

En pratiquant régulièrement, en échangeant avec d'autres et en se formant si besoin.

Comment approfondir le développement des CPS au collège ?

En les intégrant dans le quotidien : débats, jeux de rôle, projets collectifs, temps de parole.

Quels autres outils pour enrichir les compétences psychosociales des enfants ?

Les jeux, les mises en situation, les discussions en groupe, et les supports comme les cartes émotions.

Quelle méthodologie mettre en œuvre pour animer les séances de formation avec des enfants ?

Passer par le jeu, des temps courts, et toujours prévoir un petit temps d'échange après pour mettre des mots.

Quels sont les 3 groupes psychosociaux ?

Les compétences émotionnelles, sociales et cognitives.

Avez-vous un site ou un livre avec des idées de jeux « sur les compétences psychosociales » par le jeu ?

Oui, il existe des ressources en ligne et des livres autour des CPS et de l'éducation émotionnelle (ex : approche Filliozat ; Scholavie ; Osmose).

Les conseils de classes participatifs au collège

Par Céline Cael, enseignante de SES

Comment convaincre les enseignants d'être à l'écoute des élèves, autres acteurs ?

On ne convaincra pas tout le monde, et peut être que ce n'est pas souhaitable : un enseignant qui se lance dans les conseils de classe participatifs, sans volonté et sans formation peut avoir une posture destructrice pour les élèves. Le conseil de classe serait alors un tribunal et un moment encore plus pénible pour l'élève que s'il était absent. Il faut donc former les équipes volontaires et parier sur l'essaimage plutôt que l'imposition des pratiques.

La pédagogie institutionnelle (PI) à l'école

Par Raphaël EON, Pour l'Association VPI - Fernand Oury

Comment aborder la situation délicate d'un enfant ?

Je comprends que cette question se réfère à l'accueil d'un enfant en difficulté, qu'elle soit sociale, d'apprentissage ou comportementale.

Les propos qui suivent n'engagent que moi, en tant que praticien de la pédagogie institutionnelle depuis près de quarante ans.

Ce qui peut susciter l'intérêt d'un enfant tel que Christian, élève présenté lors de cet atelier, c'est l'environnement, ici, l'environnement qui nous incombe à nous enseignant c'est la classe, l'école.

Lorsque je parle d'attirer son intérêt, je fais référence à la recherche de « points d'accroche » qui le conduiront progressivement à souhaiter intégrer cette classe et à s'y inscrire. C'est de désir dont il est question, désir d'appartenir à un groupe, désir d'être humain parmi les autres, désir d'apprendre et de grandir. Pour un enseignant, un formateur, la question n'est pas de savoir pourquoi tel ou tel enfant s'accroche. La question est de repérer ce qui a pu accrocher, histoire de construire sa propre expérience de professionnel, la reproduire et éventuellement la transmettre.

Christian accède à la classe par la cour de récréation. Ce sont ses interactions sportives qui l'intègrent à l'histoire de la classe. Il s'y inscrit lui-même, sans intervention extérieure ni contrainte.

« Pour accueillir l'hétérogénéité, soyons nous-mêmes, hétérogènes. », disait Jean Oury.

Nos classes sont donc des environnements hétérogènes. Elles accueillent, attirent et encadrent. Certains élèves s'intègrent par l'écriture et participent au journal, tandis que d'autres s'inscrivent dans le cadre des « métiers ». Ils prennent en charge des responsabilités au sein de la classe telles que l'ouverture et la fermeture de la porte, l'allumage de la lumière, la distribution de matériel et la gestion des comptes de la coopérative et tout ce qu'ils proposeront... Parmi une foultitude de possibles, Christian choisit le football sur la cour de récréation.

L'enfant choisit de s'inscrire à un aspect, un endroit dans cette classe parce qu'il y trouve quelque chose qui l'interpelle, lui. Ça lui appartient. Il est difficile, et probablement peu souhaitable, de déterminer précisément les raisons pour lesquelles cet enfant opte pour un point d'accroche plutôt qu'un autre. Il est tout aussi difficile mais souhaitable de l'aider à s'y accrocher.

Qui plus est, Christian rencontre le Conseil, institution centrale de la classe institutionnelle. Celui-ci régule, guide, encourage et permet à l'enfant d'être acteur, à son niveau, de ce qui constituera alors sa vie d'écopier. Il y trouvera lieu de parole, limites et loi. C'est cette institution qui le rend disponible. Il est accroché, il va pouvoir s'accrocher.

Fernand Oury affirmera que la capacité d'une classe à accueillir un élève repose sur son fonctionnement effectif.

« Cesse de t'occuper de cet enfant en particulier, fais fonctionner ta classe, il se déplacera. »

Notre mission consiste donc à faire fonctionner une classe. Un milieu sain où rôles, statuts et fonctions sont repérés, un milieu caractérisé par une communication ouverte, où la parole est accueillie et entendue.

Les sources et ressources : Des histoires d'élèves, une bibliographie ici : <https://avpi-fernand-oury.fr/>

Peut-on mettre un arrêt à la reproduction de la famille ?

Il me semble que l'auteur de cette question s'interroge sur la possibilité que l'élève reproduise des événements familiaux sur plusieurs générations. Je ne me sens pas en mesure de répondre à cette interrogation.

Ce qui me paraît primordial dans l'accueil de cet élève particulier, c'est la capacité de la classe à faire vivre à un enfant, quelques mois de sa vie, autre chose que ce qu'il connaît de par ses expériences familiales. Ses interactions avec ses pairs, ses confrontations aux règles de vie et à la loi lui permettent d'intégrer tout ça à partir de ce qu'il est. Nous n'avons pas pour mission de le transformer. Nous, maître et élèves, nous contentons de l'accueillir et l'accompagner. Il faudra donc le limiter car tout n'est pas acceptable. C'est déjà un beau projet et un vaste chantier.

La classe lui offre un espace propice à l'élaboration de stratégies et à la construction de nouvelles connaissances. Sa rencontre avec les règles de vie coïncide avec sa rencontre avec les règles d'orthographe. Un simple hasard ? Il avance, sans doute plus que nous ne l'imaginons.

Cet élève poursuivra donc son chemin. Avec une modestie nécessaire, nous nous contenterons d'avoir créé un environnement favorable, une classe d'accueil, une classe qui facilite la rencontre, un « avant » et un « après ».

Nous savons que l'« après » en question nous échappe en tant qu'éducateurs si tant est que cet « après » nous appartienne. Ce dont nous doutons.

La pédagogie institutionnelle (PI) au lycée

Réponse à deux voix, Philippe et Véronique Legouis, Pour le Cégep

Comment le cadre peut-il être un levier pour faire progresser les élèves ?

Convenons que « le cadre », c'est (ça pourrait être, ça devrait être ?) ce qui fait que nous « entendons » (pouvons entendre) lorsque et parce que nous faisons partie de ce qui est dit. Cette manière de penser « le cadre », je l'ai héritée d'un collègue professeur de sourds que j'ai entendu un jour déclarer : « *Lorsque je suis en présence d'un sourd, je me dis que je suis aussi sourd que lui* ». Sur ce registre, et malgré l'asymétrie des positions, que nous soyons enfants ou adultes, nous sommes tous à la même enseigne, invités à être là, ensemble et chacun singulièrement, sous la garantie d'un Tiers - désormais sécularisé - qui, « *au nom de...* » soumet les uns et les autres à cette même loi qui donne sens aux règles tangibles et diverses rencontrées à l'occasion des apprentissages et des activités, ou élaborées dans des lieux de parole. Ces règles sont matérialisées comme partout lorsque /et parce que nécessaires, mais le « *au nom de...* » qui les fonde est plus difficile à représenter et ne s'y confond pas. Moins « *chosifiable* », car bien que politiquement commun à tous, il fait écho à cette dimension du cadre dont on peut se risquer à dire que chacun l'a en lui-même sous forme de questionnement, et à quoi se réfère de manière irréductible sa dignité et sa responsabilité humaine. Ce mode d'être-là, qui interroge le sens qu'il y a à « *en être* », a assurément un impact sur la manière dont des élèves peuvent s'approprier la loi et habiter leurs espaces de vie et de travail, voire situer leur cheminement scolaire dans une perspective d'avenir qui ne soit pas qu'une préoccupation individuelle. *Philippe Legouis*

Pour mettre ou re/mettre au travail des élèves, une classe, le cadre est le premier élément à établir. Cette année, dans une classe de seconde usinage pour pouvoir faire cours, j'ai dû reprendre les bases du « être ensemble », partir au degré zéro. Le cadre permet de définir le lieu classe, le jeune se tient physiquement, il se comporte respectueusement auprès des autres et de l'adulte et ne porte pas atteinte à son lieu d'apprentissage : « *Vous ne pouvez pas vous avachir comme vous pourriez le faire chez vous, la classe, ce n'est pas la cité, la rue, vous ne parlez que si je vous donne la parole, paroles en lien avec le cours. Ce n'est pas permis d'invectiver un camarade de l'autre côté de la classe, de se lever pour aller voir un camarade et de chanter...* »

Certes le cadre est une contrainte, *je ne peux pas faire comme je veux* mais c'est surtout une sécurité, *je sais où je suis, qui je suis*.

Le cadre, c'est aussi l'emploi du temps (*je commence et termine à telle heure...*), les règles de fonctionnement (*j'ai mon matériel, feuilles et stylos...*), savoir maîtriser son

corps (*se tenir correctement, ne pas aller aux toilettes*) et maîtriser son langage (*pas de wesh*). En tant que professeure, je n'en deviens pas pour autant un censeur : certes j'institue une asymétrie qui n'existe pas pour eux, je mets du tiers et ainsi je tiens ma place, ma fonction afin que l'élève puisse se sentir en sécurité, tenu et libre de s'engager dans son métier d'élève. *Véronique Legouis*

Comment la PI peut-elle devenir généralisable dans l'éducation, notamment au service de la réussite et du bien-être des élèves ?

Cette question me fait me souvenir que, lisant Célestin Freinet alors que j'étais jeune professeur de sourds fréquentant des stages de formation à la PI, mes ardeurs prosélytes avaient été tempérées en lisant sous sa plume la réflexion suivante : « *La pire des choses qui pourraient arriver serait l'officialisation de nos méthodes* ». Et Fernand Oury ne se privait pas d'y faire fréquemment écho, concernant la Pédagogie Institutionnelle. Aux « *il faut* » et aux « *le bon maître aura à cœur de...* » des instructions officielles, il disait préférer les « *comment je fais* » des praticiens. C'est d'ailleurs à ce dernier titre que je vais essayer de répondre à votre 3ème question. *Philippe Legouis*

La PI est un choix, elle reste du domaine de la liberté pédagogique, elle est un possible parmi tant d'autres. Se former à cette pédagogie reste possible pour les enseignants : ils peuvent se renseigner sur les sites des groupes de PI pour la pratiquer dans des stages, pour intégrer une équipe de PI. *Véronique Legouis*

Comment fait-on en sorte que les pédagogies institutionnelles soient plus intégrées au sein des établissements ?

Merci d'avoir utilisé le pluriel, puisque les terrains parlent chacun à sa manière et qu'en fonction du terrain de ses pratiques, chaque praticien *fait ses outils à sa main*.

Lorsque j'ai commencé à travailler, (il y a longtemps !) nous étions quelques-uns, peu nombreux, dans mon établissement, à avoir fait des stages de PI. Nous avons été pour quelque chose dans la structuration des réunions de professeurs à l'aide des outils suivants :

- un secrétariat de réunion : CR de réunion avec relevé de décisions, rédigé par l'un des participants et distribué à tous avant la réunion suivante.
- une présidence garante d'un tour de parole et du respect de l'ordre du jour
- une possibilité de porter des questions à l'ordre du jour d'une prochaine réunion

Le B-A /BA en quelque sorte... mais tout cela est passé depuis dans les mœurs un peu partout !?

Un peu plus tard, alors que se structurait un service d'accompagnement à l'intégration des élèves sourds dans les établissements de l'enseignement ordinaire, articulé à un accueil à temps partiel dans des journées d'ateliers spécialisés à l'Institut des sourds, il a été important d'obtenir de la direction :

- un rythme régulier reconnu de réunions d'une équipe pluridisciplinaire (animation des ateliers, profs spé, éducateurs spé, educ jeunes enfants, psy, assist soc, monitrice de Langue des signes, interprète)
- un mode de liaison entre cette équipe pluridisciplinaire et l'équipe de direction au sein d'une rencontre hebdomadaire à des fins de coordination entre un représentant de cette équipe pluridisciplinaire mandaté par elle et un représentant de l'équipe de direction mandaté par celle-ci.

Ce mode de coordination a perduré efficacement pendant une vingtaine d'années, priorisant ainsi les exigences des terrains d'intervention et l'analyse qui en était faite par les praticiens, et contribuant à désactiver les parasitages imaginaires et les cloisonnements de chaque corps de métier dans son lien avec son chef de service.

Voilà, au titre très parcellaire du « *comment j'ai fait* »... avec d'autres au niveau de l'organisation d'un service.

Mais je pense aussi à l'impact qu'ont eu la diffusion de journaux contenant des textes libres d'élèves qui étaient bien accueillis par les collègues et les autres personnels dans l'établissement... et aussi dans les familles comme porteurs de paroles singulières, chez des élèves qui ne l'avaient habituellement pas, la parole. *Philippe Legouis*

Je ne crois pas que la PI puisse entrer par la grande porte dans un établissement et devenir obligatoire. Mais le questionnement de nos pratiques en classe, et/ou dans les lieux de vie des élèves pourrait amener certaines personnes d'équipes pédagogiques à réfléchir puis à tendre vers une pratique de la PI. Pour cela, il serait important de mettre en place des réunions régulières d'échanges de pratiques, de difficultés et tenter d'y trouver des réponses, du soutien. La PI peut se pratiquer aussi entre adultes et ce serait dans un établissement prendre à tour de rôle la responsabilité d'une présidence, d'un secrétariat, d'être vigilant à la prise de paroles... *Véronique Legouis*

Post Scriptum :

A la fin de notre intervention dans notre atelier, une question a été posée concernant le temps qui pouvait rester à l'enseignant pour *faire le programme*, après qu'il ait

consacré autant d'énergie à installer un cadre PI dans sa classe. C'était la fin de l'atelier, et la nécessité de ménager un temps d'évaluation nous avait été rappelé. Nous n'avons, de notre point de vue a posteriori, pas eu le temps de nous arrêter suffisamment sur cette question, rappelant de manière un peu expéditive la nécessité que les élèves *soient réellement là* pour que les élèves ne *fassent pas le programme* de manière trop illusoire. Nous joignons donc, en fichier joint, à cet envoi, à ce propos, une copie d'un article plus circonstancié paru dans les actes des journées d'automne 2011 de Blois et Orléans de l'association PSYPROPOS, sur le thème *Science, Savoir et Vérité*. Nous y étions intervenus, une camarade du Céepi et moi sur un champ de pratiques où la légitime transmission des savoirs (du programme, donc) avait toute sa place au sein d'un dispositif qui lui donnait sens aux yeux des élèves. On y découvre aussi comment réagissent les contextes de l'établissement. *Philippe Legouis*

La posture professionnelle et médiation en milieu périscolaire

Par Sébastien Lecresseveur, pour l'association AROÉVEN

Est-ce que l'Aroéven forme des personnels non E.N ?

Oui, par le biais des formations BAFA/D mais également des formations proposées dans le cadre du plan de formation du SDJES de l'Essonne, ou par le biais des communes.

Avez-vous des sites de références pour des idées de jeux ?

Oui, il y a les sites suivants :

- Les idées du samedi
- Pinterest
- Atout jeux
- Tiktok spécial animation

Est-il possible de former les éducateurs aux émotions ? (D'abord les leurs ?)

Oui bien sûr, il existe des formations autour de la gestion des émotions, de l'empathie.

Quelle extension du dixit ? Dans quelles autres activités les utiliser ?

Pour le colloque, j'ai utilisé l'extension QUEST mais il en existe pleins d'autres comme "Anniversary", "Mirrors", "Revelations"... En général, je l'utilise quand je souhaite avoir un premier avis sur la personnalité du groupe ou un premier positionnement sur une situation comme le rôle de l'animateur par exemple.

Comment gérer un conflit intrafamilial ?

Personnellement, c'est un sujet délicat car nous ne devons pas nous initier dans la vie de la famille. Maintenant, si un enfant nous en parle, on peut (avec légèreté) avec la famille ou bien déclencher un Information préoccupante (IP) si on constate quelque chose qui mettrait en danger l'enfant.

Quelle posture adopter face à un enfant réfractaire à la communication ? Ou un parent ?

Pour un enfant réfractaire, je prônerai la patience, parce qu'il est possible que sur le moment il ne souhaite pas discuter mais qu'il le fasse plus tard. Cela ne sert à rien d'insister, ça finirait par le braquer.

Pour un parent, si ce dernier ne souhaite pas discuter, je coupe la conversation mais j'en réfère à ma hiérarchie en expliquant ce qui a été mis en place.

Comment faire comprendre à un parent que son enfant à un comportement inadapté et ne l'acceptes pas ?

Par des preuves écrites. Depuis cette année, je fonctionne avec un cahier dans lequel je décris les choses suivantes : Les faits, quel(s) animateur(s) est/sont intervenu(s), ce qui a été mis en place avec le(s) enfant(s) pour régler le souci. Si ça ne fonctionne pas, je fais des écrits.

Comment arriver à être juste et à l'écoute en toute circonstance ?

Je pense qu'il faut être en capacité de comprendre ce que chaque personne souhaite lorsqu'elle nous sollicite. Il faut avoir une aisance dans l'analyse des situations pour y répondre de la meilleure des manières, en commun avec les personnes concernés et se tenir à ce qui a été décidé. Et parfois, il arrive que nous ne soyons pas en capacité, à cet instant, d'être juste ou à l'écoute.

La place des parents dans la relation éducative

Par Jean-Luc ELICE & Anissa HASSNAOUI, respectivement Principal et Mère
ambassadrice en collège